

LE PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe.

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Administrateur-gérant: GEORGES MASSON.

Le projet du pont interprovincial Sur la Ristigouche à Campbellton

Un certain grand dame de l'ancien régime, à qui l'on coupait le cou pendant la Révolution française s'écriait en montant à l'échafaud: "O Liberté, que de crimes ne commet-on pas en ton nom!"

Paroissant cette pensée, nous pouvons dire avec beaucoup de justesse en parlant du projet du pont interprovincial sur la Ristigouche à Carleton: "O Chomage, que de bêtises on fait en ton nom..."

On effectue, en exploitant un sentiment philanthropique très louable, celui de venir en aide aux malheureux chômeurs, que les promoteurs de ce projet néfaste aux intérêts de la Province de Québec en général et à ceux de notre région en particulier espèrent en ce moment le faire réussir.

Avec la connivence de quelques politiciens en mal de réclame, ils profitent de la campagne électorale en pleine activité, pour pousser leur projet avec ardeur, comptant qu'à la faveur de l'émerveillement des esprits, le public québécois n'en apercevra pas le but ultime ni les dangers.

Il convient d'admettre cependant que les arguments spécieux ne manquent pas pour nous faire voir ce projet sous un jour avantageux.

"Ce pont, dit-on, sera le trait d'union qui cimentera l'amitié entre les deux provinces voisines; cette entreprise de deux à trois millions de dollars donnera une grande impulsion aux affaires dans la région, procurera des marchés avantageux pour tous les produits de la Gaspésie; elle marquera d'un jalon important une époque de progrès," et enfin, suprême argument et il faut l'avouer, terriblement intéressant en temps d'élection, "elle soulagera le chômage dans notre province."

Voilà un peu ce que valent ces arguments à la lumière des faits.

Laissant de côté pour le moment l'aspect économique du projet que je traiterai en détail dans un prochain article, j'aborde tout de suite la question de chômage.

Certainement que cette entreprise contribuerait à soulager le chômage, mais PAS DANS NOTRE REGION.

Tout le monde sait que la plus grande partie du travail de manoeuvres (unskilled labor), excavations, terrassements dans ces grandes entreprises, est fait aujourd'hui par de puissantes machines qui éliminent presque complètement le concours de l'élément humain, et il est bon de noter en passant que cela est justement l'une des causes de la crise actuelle.

Le travail spécialisé (skilled labor) est fait par des artisans engagés à l'année par les Compagnies de construction, et qui sont amenés d'ailleurs sur les lieux. Cette dernière classe de travailleurs n'est pas celle qui souffre le plus de la crise actuellement dans la région du côté de Québec où on veut construire le pont. La pierre pour les assises est aussi généralement apportée du dehors.

La structure métallique est faite au loin sur les grands chantiers de Montréal ou des Etats Unis et est apportée sur les lieux toute prête à être assemblée. Il est donc évident que nos chômeurs n'auraient pas grand soulagement à attendre de cette entreprise.

On estime à 78% du coût de la construction, le montant du matériel, et à 22% celui de la main-d'œuvre. La population de Cross Point sur la rive québécoise de la rivière Ristigouche est d'environ 150 âmes; celle de Campbellton du côté du Nouveau Brunswick, de 8,500. Le simple raisonnement nous dit que la minime partie du coût de l'entreprise qui pourrait être dépensée sur les lieux profitera à Campbellton.

S'il faut absolument faire quelque chose pour les chômeurs, pourquoi ne pas affecter les subsides réclamés du Gouvernement pour le pont, à finir le boulevard Perron...? Ce serait de l'argent dépensé utilement et qui aurait le double résultat de soulager efficacement le chômage dans notre région et de contribuer à y ramener la prospérité, tandis que l'entreprise du pont y fera un tort incalculable.

Lors même que le Nouveau-Brunswick offrirait de prendre à sa charge le coût entier du pont, la Province de Québec devrait encore refuser ce présent de Grèce sans même dire, merci.

Quelle serait maintenant la valeur de ce trait d'union comme gage d'amitié entre les deux provinces?

Evidemment, c'est une excellente chose que de vivre en bons termes avec ses voisins, mais d'un autre côté quand on a un voisin entreprenant, rusé, accapareur, c'est de la bêtise que de se laisser exploiter par lui sous prétexte de vouloir conserver son amitié. Quand le commerce de la péninsule gaspésienne drainé par ce trait d'union d'amitié, s'écoulera vers le Nouveau-Brunswick pour aller y enrichir ces bons voisins, il se pourrait bien que le dit trait d'union devienne alors un trait de désunion.

Soyons pour une fois un peu perspicaces: l'amitié est basée sur le respect mutuel. Nos voisins seront beaucoup plus nos amis s'ils nous respectent, et le meilleur moyen de commander leur respect est d'opposer la plus ferme résistance à leurs entreprises impérialistes.

Il n'y a pas d'illusions possibles, ce pont annexerait la Gaspésie économiquement au Nouveau-Brunswick aussi sûrement et aussi efficacement que le traité d'Annabourton nous enlevait jadis le territoire qui constitue aujourd'hui la plus grande partie de l'Etat du Maine.

Ce que nos voisins veulent, ce n'est pas un pont pour venir cultiver chez nous la fleur de l'amitié, mais une artère qui leur permettrait d'écarter un vaste plan qui vise à l'accaparement économique de toute la péninsule. Ils convoitent les richesses de ses forêts, de ses pêcheries, de son agriculture, de son industrie touristique encore dans la période de développement, mais dans laquelle nous avons placé de gros capitaux, et qui est pleine de promesses pour l'avenir.

Leur but ultime mais non avoué ouvertement est encore de faire de Campbellton le terminus du chemin de fer du Canadian National, et cela sera facile à réaliser quand il y aura un pont sur la Ristigouche.

C'est le devoir pressant des chambres de commerce, des conseils municipaux des villes et villages de la région de prendre l'initiative d'un mouvement d'opposition à ce projet funeste et de le combattre énergiquement par tous les moyens, et cela dans le but patriotique de sauvegarder leurs meilleurs intérêts dont il est la menace.

Rimouski, août, 1931.

J. B. CÔTÉ

Les Vies Romancées

Depuis un certain nombre d'années, les "Vies Romancées" jouissent en Europe d'une très grande vogue. Elles y sont à la mode et leurs auteurs comptent de très nombreux lecteurs traduits bien souvent en de multiples langues. Celle aussi, plus intéressante encore, des très gros tirages, c'est-à-dire des profits très substantiels.

Mais qu'est-ce donc qu'une vie romancée, demandez-vous?

Une vie romancée est l'histoire, souvent fort insidieuse, de la vie toute entière, de la naissance, si j'ose dire, à la mort, d'un homme célèbre, — célèbre de mille manières différentes. On romance ainsi la vie de Louis XIV, celle du Maréchal Lyautey, celle du Cardinal Mercier, celle de Disraeli, celle aussi, parmi bien d'autres, encore, de la Claitron, aux multiples aventures.

Un Français, tout jeune encore, mais doté de beaucoup de talent, habitant depuis quelques années notre Canada français, professeur même de notre langue à l'Université McGill, Monsieur Robert Rumilly, vient d'écrire une vie romancée qui nous touche de très près, celle de Sir Wilfrid Laurier.

Une des premières maisons d'édition française, la Maison Flammarion, l'édition en ce moment et la Revue des Deux Mondes, consécration entre toutes flatteuse, doit dans ses prochains numéros, en publier quelques chapitres inédits.

Quoi que l'on puisse penser de la politique suivie par Sir Wilfrid, il est bien certain que sa figure si belle domine et de beaucoup toute notre vie politique contemporaine. Ce fut un vrai gentilhomme, dont l'honnêteté, dont la droiture, dont le désintéressement ne furent jamais mis en doute même par le plus acharné de ses adversaires. Laurier fut un grand chef et est demeuré un grand exemple. On peut ne pas partager ses manières de voir, on peut trouver dans son oeuvre des points qui nous ont aimé différents, on ne peut, encore aujourd'hui, que saluer très bas sa mémoire.

Monsieur Rumilly eut le rare bonheur de rencontrer ici, dans son proche entourage, des contemporains, mieux encore, des familles de l'illustre homme d'Etat. Il en apprit beaucoup de choses, dont quelques-unes tout à fait inédites. Il y puisa la matière d'un livre exquis de la première à la dernière page, d'une vie romancée d'une pureté et d'une harmonie bien difficilement égalables. Tout plein de son sujet, revivant en quelque sorte lui-même cette vie pareille à une épopée, l'auteur a écrit sur l'un des plus grands hommes du Canada contemporain des passages qui demeuront et qui devront, pour bien faire, être appris par cœur dans nos écoles.

Il est bien dommage pour le parti libéral actuel que ce livre n'ait point paru quelques semaines plus tôt. On n'aurait sans doute été souvent plus puissant, plus vivant, si l'on peut dire, pour la défense et la sauvegarde d'une idée, d'une politique, que bien des vivants eux-mêmes.

Je sais ce que sont les méthodes de lancement des grandes maisons d'édition françaises, au premier rang desquelles brille depuis longtemps déjà la Maison Flammarion. Je devine à l'avance quelle publicité énorme elle fera à cet ouvrage qu'incessamment elle lancera sur le marché de France, sur les marchés du monde. Et sachant tout cela, je m'en réjouis de tout mon cœur, car ce sera encore là de la propagande et de la meilleure en faveur de notre Canada français.

C. A. B.

La "planche à laver", l'automobilisme, le tourisme et la voirie

Lettre significative d'un automobiliste EN MARGE D'UN ARTICLE DU "PROGRES"

QUEBEC, le 3 août 1931.

Mon cher Directeur,

Votre article du 24 juillet sur la "Planche à laver" avait eu, entre autres effets plus importants, celui de me remémorer une promesse que je m'étais faite à moi-même à mon retour d'un voyage dans le bas du fleuve, fin juin dernier, de remplir les journaux de récriminations sur ce sujet.

Qui d'ailleurs, au cours de 55 milles (Cacouna-Bic) de convulsions routières, n'a pas senti son ire déborder et s'attaquer au système d'entretien de ladite route? Les articles déjà écrits et les résultats obtenus, puisque Monsieur le sous-ministre de la voirie a bien voulu prendre l'affaire en mains tout de suite et vous annoncer telle chose, me dispensent des récriminations, mais non de vous dire: Bravo, vous avez rendu service à la gente automobiliste et à la voirie de la Province!

Cette fameuse "planche à laver" ne se trouve pas seulement dans le bas du fleuve, mais partout où il y a des chemins de gravier (en certaines sections seulement). C'est la plaie de la route de gravier dans la Province; que les Hôtelières de campagne, en Association, s'en rendent bien compte, leurs affaires s'en ressentent, car le touriste, après avoir pesté des heures durant, fera de la région affectée une bien pauvre réclame auprès de ses amis et connaissances. En plus, cette affliction est un fardeau coûteux sur les propriétaires d'automobiles grâce aux résultats qu'elle produit: dislocation de carrosserie, plus grande usure des pneus et plus forte consommation d'essence.

Et n'allez pas croire, mon cher Directeur, qu'il faille refaire ou rebâter une route pour y apporter remède, c'est plus simple, moins coûteux, il suffit qu'on passe la "gratte" fréquemment, aussi souvent qu'il le faut; car j'ai vu des sections de chemin en parfait état intercalées entre d'autres sections où la "Planche" sévissait sans entraves. Question d'entretien! Est-ce le système qui est en défaut ou l'homme préposé à cet ouvrage? A d'autres de répondre, mais qu'on améliore l'un ou qu'on remplace l'autre.

AUTOMOBILISTE.

Ceux qui brigueront nos suffrages

Hier après-midi, les conservateurs réunis en convention ont choisi comme candidat de leur parti à l'élection du 24 août M. Elzéar Côté, échevin et marchand de Rimouski, qui sera donc l'adversaire du candidat ministériel M. le Dr L.-J. Moreault, maire de la ville et député du comté dans la dernière Législature.

DIPLOMATIE SOURIANTE

"Mon ambition est de devenir la première ambassadrice des Etats-Unis." Cette déclaration est tombée des jolies lèvres de Mlle Platonia Peppès, et quand je dis "jolies lèvres", je n'exagère rien, puisque cette jeune Gréco-Américaine vient de gagner un prix de beauté au concours tenu parmi les belles Américaines d'origine grecque.

Cette jeune fille étudie actuellement le droit à l'Université George Washington, mais elle n'a pas l'intention de pratiquer cette profession à Cleveland, où elle est née, pas plus qu'à Détroit, où habitent ses parents. C'est la carrière diplomatique qui l'attire.

Elle se préoccupe tellement de cette future carrière qu'elle ne songe pas au mariage et n'y veut pas songer. Seule la carrière, dans toute l'acceptation du terme, lui cause quelque souci. Le père de cette ambitieuse personne est avocat à sa mère est poète. Elle écrit des poésies où vous et moi ne verrions que du grec.

Il n'y a qu'une encore qu'une femme dans la diplomatie, la Russe Mme Kolontay, ambassadrice de M. Staline à Stockholm — ou est-ce à Mexico? — mais ce ne peut être qu'une mauvaise idée d'essayer d'en faire entrer quelques autres, ne serait-ce que pour égarer un peu cette carrière ordinairement maussade. Il y a bien un petit hic, et c'est que les femmes ne pensent pas en diplomates. Vous connaissez la vieille histoire? Un diplomate qui dit: "oui" veut dire "peut-être"; un diplomate qui dit "peut-être" veut dire "non" et le diplomate qui dit "non" n'est pas un diplomate. Pour la femme, c'est le contraire. La femme qui dit "non" veut dire "peut-être"; la femme qui dit "peut-être" entend "oui"; et quant à la femme qui dit "oui"... tirez vos propres conclusions.

Il est reconnu cependant que les femmes restent plus habilement que les hommes, et comme la profession de diplomate exige un art innoui de dissimulation de sa pensée, les femmes diplomates pourraient avoir des succès dans des entretiens avec d'autres diplomates, d'un sexe ou de l'autre. De plus, quel est le diplomate, jeune ou vieux, qui saura résister aux appels sympathiques d'une lauréate du prix de beauté?

Et le danger sera plus grand pour les vieux diplomates que pour les jeunes. Je m'explique. Le jeune homme, même s'il trouve une femme charmante, ne s'excuse infiniment auprès de mes lecteurs d'ajouter à ce court article une petite note toute personnelle.

Une feuille quotidienne, publiée à Montréal a cru trouver dans mon dernier article matière utile à la cause duquel elle sert.

Au moyen d'une de mes phrases extraites et isolée de son contexte qui l'éclairait en la précisant, ce journal porte sur moi quelques jugements dont bien peu je m'occupe et qui me laissent indifférent au suprême degré.

Parmi eux cependant il est un point que je veux relever, tout simplement par respect pour les lecteurs du "PROGRES DU GOLFE" qui ont coutume, depuis tantôt trois ans, de me retrouver chaque semaine à cette même place.

Qu'une certaine école de journalisme politique s'imagine qu'on ne puisse écrire que de façon mercenaire, je ne m'en étonne point, mais qu'elle veuille, sciemment, me confondre avec elle, cela je ne l'accepte pas et je ne peux l'admettre.

Ma plume, autant que ma pensée, est libre, absolument libre, et je défends à quiconque de me contredire sur ce point ou de mettre seulement en doute mon affirmation. Je ne sers aucun parti, ni le libéral ni le conservateur, je ne reçois d'ordres ou d'instructions de personne, je m'enrêlage à aucune caisse, je ne perçois aucune subvention, je ne touche aucun salaire, je suis libre en un mot de dire tout ce que je pense, tout ce que je crois. J'ai un idéal que j'aime servir, j'ai des idées qui me sont chères, et si pour lui comme pour elles j'ai toujours été et je serai toujours prêt à combattre, ce n'a jamais été et ce ne sera jamais pour une satisfaction matérielle ni pécuniaire. J'ai été élevé dans le mépris des honneurs, mais dans le culte des idées; je ne suis ceux-là, et bien rarement, que lorsque j'ai reconnu en eux de véritables chefs et c'est toujours librement, en plein accord avec ma conscience, que je suis fidèle à celles-ci, qui m'ont en moi la lumière dès l'âge de raison.

Je ne suis ni à louer, ni à vendre, je n'écris peut-être pas toujours tout ce que je pense, mais je pense toujours tout ce que j'écris.

C.-A. B.

CONDOLEANCES DU CONSEIL AU MAIRE MOREAULT

A l'occasion de la mort de sa mère

Lundi, le trois août mil neuf cent trente et un, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, à 8 hres p. m., sont présents: monsieur le maire Alphonse Bellavance et messieurs les conseillers Martin-J. Lepage, Octave Jalbert, Albert Michand, Elzéar Côté et Oscar Morissette formant quorum sous la présidence du pro-maire en l'absence du maire.

Sur proposition de M. le conseiller Côté, il est unanimement résolu de voter l'ordre du jour suivant:

Les membres du conseil municipal de cette ville désirent associer leur chagrin à celui de Son Honneur le maire L.-J. Moreault, M.D., dans le deuil où il se trouve par la mort de sa vénérable mère Madame Elisée Moreault, et expriment à monsieur le maire ainsi qu'à la famille leurs sincères condoléances.

Que copie de la présente soit communiquée à Son Honneur le maire et au journal local, pour publication.

(Signé) Alphonse Bellavance, Pro-maire.

Vraie copie. (Signé) Geo. D'AUTEUIL, Sec.-Trés.

LE SCANDALE DE LA BEAUHARNOIS

La "TERRES DE CHEZ NOUS" organe de l'U.C.C., écrit ce qui suit en marge du scandale de la Beauharnois:

L'enquête qui vient de se terminer un peu brusquement sur la question de la Beauharnois a révélé des choses surprenantes, nous dirons plus étonnantes.

Des déclarations extraordinaires ont été faites par des hommes que le public considérait comme les défenseurs des intérêts du peuple.

Des financiers réputés ont augmenté leur fortune, avec une vergogne à nulle autre seconde, des hommes politiques se sont servis de leurs titres et de leur influence pour s'enrichir au dépens de la petite épargne, des fonds électoraux ont été versés pour s'assurer l'appui des gouvernements, une nuée d'avocats a été engagée pour rechercher la meilleure porte de sortie de ce labyrinthe.

A quels résultats aurait abouti cette danse des millions si une enquête n'avait pas été ouverte sur la Beauharnois, sinon à faire payer l'électricité un plus haut prix dans nos villes et dans nos campagnes; il aurait bien fallu charger le contribuable pour payer des dividendes aux possesseurs de "stock mouillé", pour rembourser la compagnie de tout l'argent qui a été mal employé, tout à fait en dehors des travaux, et après on serait venu dire en haut lieu à nos industriels, à nos commerçants, à nos cultivateurs, que les prix chargés pour la force motrice et pour la lumière étaient justes et raisonnables.

LA VOTATION, LE 24 AOUT

A l'heure avancée

Après la réunion du conseil des ministres, mercredi matin, il a été annoncé que la votation, le 24 août prochain, se ferait dans toute la province uniformément à l'heure avancée et non pas suivant l'heure solaire, même dans les endroits où l'ancien heure est resté en vigueur.

CARUSO

Bien qu'il y ait une dizaine d'années que Caruso soit mort, son souvenir est encore bien vivant dans l'esprit de ceux qui ont eu l'avantage de l'entendre.

Les écrits concernant ce ténor de réputation internationale sont donc toujours d'actualité. Et d'ailleurs, les disques qu'il a enregistrés perpétuent sa mémoire.

Nous reproduisons ici un article nécrologique, très intéressant, paru en 1921, année de la mort de Caruso, dans "l'Eventail", un journal de Bruxelles.

"Caruso était-il un très grand artiste? C'était un chanteur intelligent, expressif, chantant avec une sorte d'allégresse et disposant d'un organe qui, vraiment, touchait au phénomène. Il chantait la Favorite, Mephisto, la Bohème, Paillasse, Lucie de Lammermoor, Lohengrin, la Tosca, Cavalleria Rusticana, Manon, Aïda, les Pêcheurs de Perles, la Fille du Far West, avec une incomparable aisance, avec un éclat, une virtuosité, sans effort, inégalés. Et l'on comprend que cet enthousiasme ait fait monter à des hauteurs jamais atteintes avant lui, le prix d'un ténor. Alors que les plus fameux, comme Tarnagino, n'avaient guère atteint que 5,000 francs par soirée, que Villaret ou Alvarez gagnaient 75,000 par an, on payait, nous l'avons dit, Caruso 15,000 francs. En Amérique, il ne chantait pas pour moins de \$2,500."

"Il avait dans ces conditions, réalisé, par ses tournées en Amérique surtout, une fortune évaluée à plusieurs millions de dollars. Il est certain que jamais un chanteur ne "fit" autant d'argent qu'en a fait Caruso."

"Il était d'ailleurs demeuré simple, très peu "mas-tu-vu", plein de gaieté, de fantaisie. Il faisait, avec maîtrise et avec beaucoup d'esprit, de la caricature, et y manifestait de la finesse d'observation, une bonne humeur d'ailleurs point méchante."

"C'est une vie particulièrement heureuse qui vient de s'échapper. Elle finit sans avoir connu la déchéance, en plein succès, en pleine fortune, en pleine gloire. Ses funérailles à Naples, ont été ni de sorte d'apothéose. La Reine d'Angleterre et la ville de New-York avaient envoyé des couronnes." — L' "Illustration."

APPELS D'ALARME

Carte de la ville de Rimouski indiquant les sections qui correspondent aux appels de l'alarme donnée en cas d'incendie.

Appel No 1 — Utilisé chaque jour à l'Angelus du midi et chaque fois qu'il est urgent d'appeler l'inspecteur à l'hôtel de ville.

Appel No 2 — Section nord-est bornée par le fleuve au nord, le chemin de fer au sud, les limites de la ville à l'est et une ligne imaginaire tracée à 100 pieds à l'ouest de l'avenue de la Cathédrale.

Appel No 3 — Section sud-est bornée par le chemin de fer au nord, les limites de la ville à l'est et au sud, et une ligne imaginaire tracée à 100 pieds à l'ouest de l'avenue de la Cathédrale.

Appel No 4 — Section centrale bornée par le fleuve au nord, les limites de la ville au sud, la ligne Nos 2 et 3 à l'est, et la rue St-Louis avec ligne directe jusqu'aux limites sud, à l'ouest.

Appel No 6 — Section nord-ouest bornée par le fleuve au nord, le chemin de fer au sud, la rue St-Louis à l'est, et la rivière Rimouski à l'ouest.

Appel No 8 — Section sud-ouest bornée par le chemin de fer au nord, les limites de la ville au sud, la ligne prolongeant la rue St-Louis à l'est, et la rivière Rimouski avec une ligne directe séparant la section de Bruléville, à l'ouest.

Appel No 9 — Section du Bruléville comprenant l'extrémité sud-ouest de la ville.

Appel No 12 — Section Nazareth comprenant l'extrémité de la ville à l'ouest de la rivière Rimouski.

LES TITRES SUR PARCHEMIN

"Un bruit assez étrange est venu jusqu'à moi", m'écrivit un de mes amis. Si ce bruit se confirme, vous avez bien raison, monsieur, de dire quelquefois que nous vivons dans un siècle fertile en nouveautés.

On n'aurait pas dit qu'il y avait des titres pour être décoré. On ajoute, ce qui ne m'étonne pas, qu'en apprenant cette nouvelle, les bras en sont tombés à tous ceux qui se destinent à être des personnages. En sorte qu'on ne rencontre plus que des manchots à la porte des clubs. C'est d'ailleurs la seule ressemblance qu'ils aient avec la Venus de Milo...

"Des titres, monsieur, qu'entendent par là? Jamais, au grand jamais, on n'avait ouï dire pareille chose... Je pense qu'il ne s'agit pas de titre de noblesse.

"Si, comme tout porte à le croire, ce mot n'attendu: titres, signifie: mérites, nous voilà en pleine révolution sociale. C'est le flot de l'anarchie qui monte. Dans quel pays du monde, dans quel siècle, dans quel Etat avez-vous jamais vu que le mérite fut pour quoi que ce soit dans l'obtention d'une distinction? C'est le bouleversement de tout. Mais, monsieur, les chefs d'Etat eux-mêmes, qu'ont-ils fait, s'il vous plaît, pour être dignes de crachats luisants? Et qu'allons-nous devenir si, pour avoir la croix comme publiciste, il faut avoir publié quelque chose?"

"Je n'ai pas besoin d'insister davantage sur ce renversement insolite de toutes nos coutumes.

"Un vent de désorganisation et d'effondrement souffle sur tous les pays. On ne respecte plus rien. Comment, je vous le demande, pourront se faire respecter les gens sans mérite, s'ils ne se distinguent pas des autres par quelque ruban ou la moindre médaille?"

"On ne peut pas tout avoir. Il ne faut pas que tout soit pour les amateurs. Si les uns ont le talent, c'est bien le moins que les autres aient du galon!"

Vx.

REUNION DES MARCHANDS DETAILLANTS, A RIMOUSKI

L'Association des marchands détaillants a tenu une assemblée à l'Hôtel de Ville de Rimouski jeudi le 6 août. M. Rosario Messier, Sec. Général de l'Association et M. Rodolphe Pouliot, Sec. du district de Québec, assistaient à cette réunion.

Le but de l'Association est de grouper les marchands détaillants et de les aider à améliorer leur condition. Leurs officiers au cours de cette réunion ont donné quelques explications et quelques conseils dont nous donnons ci-dessous un compte rendu:

L'organisation des marchands détaillants est la plus puissante du Dominion et elle protège efficacement les intérêts de ses membres.

Son action s'exerce avec succès pour protéger les intérêts des marchands au point de vue législatif et dans le domaine du commerce proprement dit. De plus, elle offre à ses membres des services particuliers qui leur font économiser des sommes d'argent considérables chaque année.

Par son service de renseignements commerciaux et ses démarches elle a fourni souvent à ses membres les moyens d'acheter à meilleur compte leurs marchandises.

Par ses lettres-formules qu'elle fournit à ses membres elle leur aide à percevoir leurs comptes.

Carte de recommandation: Tous les marchands devraient exiger de tout sollicitateur offrant une proposition nouvelle, une carte de recommandation de l'Association des Marchands Détaillants du Canada et si l'individu n'a pas cette carte de recommandation, soumettre son cas à l'Association.

Le Bureau de Crédit des Marchands Détaillants renseigne les marchands sur la solvabilité de ceux qui demandent du crédit; ce service est actuellement en opération à Montréal seulement. Cependant, le département de collection est ouvert à tous les membres du dehors comme de la ville. Cela constitue pour les marchands une organisation responsable dirigée par leurs confrères et qui se charge de faire la perception de leurs mauvais comptes à commission. Ce service vient d'être organisé pour éviter aux marchands d'avoir à confier leurs comptes à toutes sortes d'organisations plus ou moins recommandables.

Par son service de renseignements légaux, l'Association épargne des procès et bien des dépenses à ses membres.

Par son service d'assurance-feu elle fait réaliser à ses membres une économie de 25% à 40% sur les taux de l'Association des assureurs sous forme de dividendes à la fin de chaque année.

Par son service d'arbitrage, elle règle souvent des difficultés ou malentendus entre ses membres et leurs fournisseurs ou ses membres et leurs clients. Elle peut même éviter une faillite, si le marchand débiteur n'attend pas trop tard pour avoir recours aux services de son Association.

Elle a obtenu des résultats appréciables pour les marchands par suite de sa coopération avec les pouvoirs publics dans la préparation des lois et des règlements affectant le commerce.

L'actif secrétaire-général, M. Messier, accompagnant du tournee de la Gaspésie et rencontreront les marchands pour leur faire mieux connaître leur Association.

UN VIEIL AMI D'UN JOURNAL D'OU "L'HONORABLE" EST PROSCRIT

"Le Devoir"

LE PREMIER MINISTRE A MATANE

L'hon. M. Alexandre Taschereau, premier ministre, a ouvert sa campagne électorale à Matane, dimanche, en présence d'une foule de plusieurs milliers de personnes réunies dans un vaste champ où une estrade avait été érigée, face à l'hôtel Belle-Plage, et comme adossée à un mont boisé. La température était idéale et la foule applaudit à maintes reprises les discours du premier ministre qui se sentait ainsi appuyé, mit aussi plus d'ardeur dans ses remarques, et aussi plus d'émotion que d'habitude.

A part cela, cette assemblée ne donna pas les émotions attendues de la foule visible, et de celle encore plus nombreuse, aux écoutés à la radio. M. Taschereau a fait un vigoureux plaidoyer en faveur de la politique libérale, a conseillé à M. Houde de s'adresser à Ottawa s'il veut obtenir des primes pour l'encouragement de l'industrie laitière en cette province, et répondant à ce qu'il appelle les insultes et les calomnies de l'opposition, il est dit sur de se retirer, à la fin de sa longue carrière, dans ses remarques, et plus haut qu'aucun de ses adversaires.

Le premier ministre était accompagné de son collègue, l'hon. Adélaïde Godbout, ministre de l'agriculture, qui a aussi obtenu un bon succès en exposant la politique qu'il entend suivre dans l'administration de son département. Les orateurs ont été messieurs Dr J.-E. Bergeron, député sortant et de nouveau candidat libéral, Jos. Dufour, de Matadélé, Amédée Caron, des Îles de la Madeleine, tous députés sortants et de nouveau candidats, et Thomas Côté, candidat libéral dans Gaspé Nord, M. J. Parent, préfet du comté, qui présidait, a présenté une adresse à M. Taschereau, contenant les formules de politesse ordinaires. La fanfare locale joua des airs martiaux comme la Marseillaise et O Canada.

LES AMERICAINS L'AURONT?

On annonce aujourd'hui que Franklin Roosevelt, gouverneur de l'Etat de New-York, vient visiter le site du développement hydro-électrique de la Beauharnois. Personne ne croira que c'est une pure promenade de plaisir.

Probablement entendrons-nous dire bientôt qu'un groupe d'Américains a mis la main sur les quelque 2,000,000 de chevaux-vapeur constituant le potentiel de Beauharnois.

Et la population de Québec continue-

REUNION DES MARCHANDS DETAILLANTS, A RIMOUSKI

L'Association des marchands détaillants a tenu une assemblée à l'Hôtel de Ville de Rimouski jeudi le 6 août. M. Rosario Messier, Sec. Général de l'Association et M. Rodolphe Pouliot, Sec. du district de Québec, assistaient à cette réunion.

Le but de l'Association est de grouper les marchands détaillants et de les aider à améliorer leur condition. Leurs officiers au cours de cette réunion ont donné quelques explications et quelques conseils dont nous donnons ci-dessous un compte rendu:

L'organisation des marchands détaillants est la plus puissante du Dominion et elle protège efficacement les intérêts de ses membres.

Son action s'exerce avec succès pour protéger les intérêts des marchands au point de vue législatif et dans le domaine du commerce proprement dit. De plus, elle offre à ses membres des services particuliers qui leur font économiser des sommes d'argent considérables chaque année.

Par son service de renseignements commerciaux et ses démarches elle a fourni souvent à ses membres les moyens d'acheter à meilleur compte leurs marchandises.

Par ses lettres-formules qu'elle fournit à ses membres elle leur aide à percevoir leurs comptes.

Carte de recommandation: Tous les marchands devraient exiger de tout sollicitateur offrant une proposition nouvelle, une carte de recommandation de l'Association des Marchands Détaillants du Canada et si l'individu n'a pas cette carte de recommandation, soumettre son cas à l'Association.

Le Bureau de Crédit des Marchands Détaillants renseigne les marchands sur la solvabilité de ceux qui demandent du crédit; ce service est actuellement en opération à Montréal seulement. Cependant, le département de collection est ouvert à tous les membres du dehors comme de la ville. Cela constitue pour les marchands une organisation responsable dirigée par leurs confrères et qui se charge de faire la perception de leurs mauvais comptes à commission. Ce service vient d'être organisé pour éviter aux marchands d'avoir à confier leurs comptes à toutes sortes d'organisations plus ou moins recommandables.

Par son service de renseignements légaux, l'Association épargne des procès et bien des dépenses à ses membres.

Par son service d'assurance-feu elle fait réaliser à ses membres une économie de 25% à 40% sur les taux de l'Association des assureurs sous forme de dividendes à la fin de chaque année.

Par son service d'arbitrage, elle règle souvent des difficultés ou malentendus entre ses membres et leurs fournisseurs ou ses membres et leurs clients. Elle peut même éviter une faillite, si le marchand débiteur n'attend pas trop tard pour avoir recours aux services de son Association.

Elle a obtenu des résultats appréciables pour les marchands par suite de sa coopération avec les pouvoirs publics dans la préparation des lois et des règlements affectant le commerce.

L'actif secrétaire-général, M. Messier, accompagnant du tournee de la Gaspésie et rencontreront les marchands pour leur faire mieux connaître leur Association.

LES AMERICAINS L'AURONT?

On annonce aujourd'hui que Franklin Roosevelt, gouverneur de l'Etat de New-York, vient visiter le site du développement hydro-électrique de la Beauharnois. Personne ne croira que c'est une pure promenade de plaisir.

Probablement entendrons-nous dire bientôt qu'un groupe d'Américains a mis la main sur les quelque 2,000,000 de chevaux-vapeur constituant le potentiel de Beauharnois.

Et la population de Québec continue-

CONGRES DE BIOLOGISTES

Le congrès des biologistes canadiens s'est terminé samedi, et une vingtaine de congressistes se sont embarqués à bord du vapeur North Shore pour revenir du Labrador à Rimouski. On sait que le sujet d'études du congrès, c'était les cycles d'abondance et de disette dans le monde végétal et surtout dans le monde animal. On a établi des cycles dans le cas des poissons et des renards de la zone arctique et surtout dans le cas du lièvre, du saumon, du rat musqué; on a découvert des coïncidences entre les taches solaires périodiques et les différentes phases des cycles de la vie animale.

ra de payer l'électricité trois fois plus cher qu'Ontario, qui, grâce à la concurrence prévoyante de l'Etat, paye l'électricité ce qu'elle vaut.

Et dire que ce complet se trampe pendant que les deux partis-silencieux sur ce point autant que bavards sur tout le reste—solicite auprès du peuple l'honneur de la gouverner. Baptiste va-t-il se laisser jouer ainsi sans poser au moins quelques questions?

De la caisse électorale, délivrez-nous, Seigneur, et délivrez surtout nos politiciens de leur grande gêne.

E. L.

LES AMERICAINS L'AURONT?

On annonce aujourd'hui que Franklin Roosevelt, gouverneur de l'Etat de New-York, vient visiter le site du développement hydro-électrique de la Beauharnois. Personne ne croira que c'est une pure promenade de plaisir.

Probablement entendrons-nous dire bientôt qu'un groupe d'Américains a mis la main sur les quelque 2,000,000 de chevaux-vapeur constituant le potentiel de Beauharnois.

Et la population de Québec continue-

EN GASPESIE

FORETS, CHUTES, ET ELECTRICITE

La Gaspésie est très riche en bois. Cela se voit quand on en fait le tour; mais il faut pénétrer au cœur de ce pays pour apprécier comme elle le mérite la forêt gaspésienne.

Il paraît que, sauf en quelques coins, la forêt gaspésienne n'a pas beaucoup souffert de l'incendie. On y trouve encore le bouleau blanc, le chêne, l'épinière, l'érable, le frêne, le pin, le sapin, le tremble et le cèdre.

Là comme ailleurs, les opérations forestières sont fortement en baisse. Il se coupe moins de bois de pulpe et surtout moins de bois de construction que d'habitude.

Quand la consommation du bois ralentit les acheteurs se montrent plus exigeants. C'est ainsi que les vendeurs sont obligés maintenant de faire disparaître les nœuds à la surface des billes. Les Gaspésiens se sont rendus de bonne grâce à cette exigence nouvelle et ont inventé pour désigner cette opération, le pittoresque verbe "énetuer".

Chose peu agréable à constater, ce bois de pulpe est chargé sur des barges qui le transportent à Ogdensburg, dans l'Etat de New-York.

Notre bois gaspésien alimente donc l'industrie du pays voisin, tandis que nos pulperies et papeteries sont quasi fermées et que nos ouvriers sont réduits au chômage. Cela ne peut manquer de rappeler les discussions qui ont eu lieu il y a quelques années au sujet de l'embargo sur notre bois de pulpe.

Et ce bois, spécialement entre Cap-Chat et Grande-Vallee, est vendu à la même compagnie, qui ne rencontre aucune concurrence.

L'Internationale est installée en Gaspésie. Elle a acheté, vers 1928, les limites de la Ste-Anne-Lumber, qui en avait fait l'exploitation durant sept ou huit ans. Dès l'achat, elle a fait cesser toutes les opérations. Les Gaspésiens, qui ont de l'esprit, disent que tout l'argent dépensé par l'Internationale à Ste-Anne se résume en l'achat de quelques cadenas pour fermer ses établissements. Probablement la plus-value de ces propriétés permettra-t-elle, dans quelques années, aux messieurs de cette puissante firme de mouiller leur capital-actif pour de bon, après quoi il leur sera possible de dire que les dividendes ne sont pas gros et qu'il est impossible d'élever les salaires.

Après de plusieurs, nous nous sommes informés des avantages retirés des chantiers par les Gaspésiens. Les réponses furent partout les mêmes.

Quand le chantier cesse ou diminue, comme cette année, c'est le chômage et la pauvreté latente passe pour ainsi dire à l'état aigu, car ceux qui ont l'habitude du chantier, à moins d'être pêcheurs, ne sont pas beaucoup autre chose que bûcherons. Le bon cultivateur-bûcheron est une perle aussi irremplaçable en Gaspésie qu'ailleurs.

On nous dit qu'à Cap-Chat, plusieurs hommes ont réussi à se ramasser un peu d'argent dans les chantiers, mais que, partout ailleurs, "les JOBBERS arrivent à peu près régulièrement en-dessous chaque année." Puis ils y retournent l'année suivante, un peu par goût, un peu avec l'espérance de se reprendre, surtout par habitude.

Apparemment, la Gaspésie et la Côte-Nord (Saguenay), sont les deux en-

droits où l'hygiène est le plus ignorée dans les camps de chantiers. Il n'est pas rare qu'une seule bâtisse, toujours trop petite, abrite les hommes, les bêtes, les harnais, etc. Heureusement, les femmes et les enfants vont moins aux chantiers que dans la région Chicoutimi-Lac-St-Jean par exemple; cela, sans doute, parce que le chantier est plus rapproché de la demeure.

En Gaspésie comme ailleurs, c'est dans les chantiers que s'entretient l'habitude du blasphème, si opposée à la dignité de notre peuple canadien-français.

Cela suffit pour démontrer qu'en Gaspésie aussi bien qu'ailleurs, il y a d'immenses améliorations à faire dans le régime des chantiers et dans la manière de nos gens d'envisager le travail et les revenus forestiers.

Les rivières de la Gaspésie pourraient fournir environ 13,500 chevaux-vapeur, nous dit une publication gouvernementale.

Sans doute, ce n'est pas le Niagara, ni la Chute-a-Caron, ni la Grande-Décharge du lac St-Jean, mais c'est quelque chose d'autant plus intéressant que les aménagements pourraient être distribués de façon avantageuse pour les différents groupements de la péninsule. Les plus belles chutes sont celles de la rivière Madeleine et du cap Seize.

L'électricité pourrait servir aux chemins de fer projetés, à différentes industries, puis aux particuliers. En effet, la population de la Province de Québec, qui entend chanter depuis plusieurs années la puissance et la valeur de ses ressources hydro-électriques, commence à se demander si ces belles et précieuses ressources naturelles ont été mises par la Providence dans la Province de Québec pour elle ou pour les étrangers.

Il faudra — et bientôt — que l'emploi de l'électricité se vulgarise chez nous et que le prix en soit réduit considérablement, de sorte que même les modestes, à la campagne comme à la ville, puissent s'en servir tant pour vendre leur travail plus productif que pour se donner un confort suppliant à certaines lacunes de notre climat trop parfois et à certains points de vue, défavorable.

Sous le rapport des ressources hydro-électriques, la Gaspésie est donc assez bien partagée. En attendant que soit résolu le problème de la vulgarisation de l'électricité dans la Province, il est un peu pénible de constater que l'électricité est encore une chose inconnue dans presque toute la partie septentrionale de la Gaspésie. Je sais qu'il y a une distribution dans le village Madeleine et je crois que l'on aménage pour fins industrielles une chute à Mont-Louis. A part cela, il n'y a de l'électricité que là où l'on a acheté, à grand prix, des générateurs sur par la gazoline importée dans notre pays de houille blanche.

Dans un prochain article, nous parlerons de l'enseignement et du tourisme, deux sujets sur lesquels nos observations nous permettent d'être plus optimiste — précisément ce que nous nous plaçons à être, quand c'est possible.

Eugène L'HEUREUX, Dédacteur de l'Action Catholique.

L'EPOUSE-OTAGE A MOSCOU

L'épouse du professeur Dmitri Krynin est gardée en otage à Moscou, pour forcer le professeur, qui se trouve actuellement aux Etats-Unis, à retourner en Russie. Krynin est considéré comme un des meilleurs ingénieurs de la Russie. Malheureusement les instances de George Bernard Shaw et de Lady Astor, les soviets ont refusé à Mme Krynin l'autorisation d'aller trouver son mari, qui est professeur à l'université Yale.

SAINT-DAMASE

Le 28 juillet, la paroisse était en liesse à l'occasion des noces d'or de M. et Mme Auguste Lavoie. L'église était décorée comme au plus beau jour de fête. La messe solennelle eut lieu à 8 heures et fut chantée par M. l'abbé Ph. Langlois, curé de la paroisse et servi par quatre des petits-fils des jubilaires. Au chœur, on remarquait M. Enoch Lepage, ancien curé, et M. l'abbé Léo Bérubé, enfant de la paroisse. Le chant fut rendu par M. Delphin Carrier, maître-chœur de la paroisse. Au chœur de chant, on remarquait MM. Alphonse et Joseph Lavoie enfants des jubilaires, Emile Thibault, de Causapual, leur petit-fils, Alexis Caron et Luc Richard. L'orgue était tenu par Germaine Carrier, organiste. Il y eut de beaux cantiques appropriés à la circonstance, un grand nombre de parents et d'amis assistaient à la messe. M. Alexandre Lavoie fils aîné des jubilaires et Zéphir Thibault, leur grand-père, leur servaient de témoins. Après la messe, un grand nombre de parents et d'amis se rendirent chez M. Alphonse Lavoie où un magnifique goûter fut servi. Le dîner fut donné par M. Alexandre Lavoie. Le souper fut donné par M. Thomas Lavoie chez qui demeurent ses parents. A ce souper, il y eut au moins 100 convives. Parmi les étrangers, on remarquait M. et Mme Magloire Dion, de Baie-des-Sables, M. et Mme Thomas Michaud, de St-Octave, M. et Mme Alexandre Mignault, de Mont-Joli et leur fille M. et Mme Jos Marquis, aussi de Mont-Joli, M. Joseph Mignault, de St-Joseph, Thibault, de St-Moise, M. et Mme Joseph Sinclair, de Val-Brillant, Joseph Lavoie leur fils d'Amqui, avec ses trois filles. Après le souper, une magnifique adresse fut lue par M. Zéphir Thibault qui rappela en termes choisis les événements qui se sont déroulés pendant les 50 années de cette union, et de magnifiques cadeaux leur furent présentés. La plus grande gaieté ne cessa de régner parmi cette foule de parents et d'amis qui se séparèrent à une heure très avancée dans la nuit en se donnant rendez-vous dans dix ans.

Ad multos annos!

ST-JOSEPH DE LEPAGE

—Mlle Alphonse Dubé passe les vacances chez sa mère Mme E. Dubé. —M. Thimothé Landry et Eugène Pelletier sont de retour d'un voyage d'affaires à Québec. Ils ont fait le trajet en auto.

—M. et Mme V. Dion, de Baie-des-Sables, étaient en visite chez M. Joseph Ouellet dernièrement. —M. Joseph Roy qui était en visite chez son beau-frère M. Alphonse Lévesque est retourné, à Lévis.

—Mlle G. Lévesque a passé quelque temps à Amqui chez Mme L. P. Bélanger.

—M. Xavier Ross et sa dame sont allés à Rivière-du-Loup dimanche. —M. Alphonse Lemoine est allé rendre visite à sa famille à Val-Brillant dimanche.

—M. H. Thérberge et son fils Antonio étaient à Amqui dimanche. —Mme Edouard Dufour de Oliver Siding, N. B., est actuellement en promenade chez sa fille Mme Napoléon Roy.

—M. et Mme Napoléon Roy font parti à leurs parents et amis de la naissance de leur premier bébé, une fille, baptisée par le Rév. J. M. Roussel, sous les noms de Marguerite-Nicole. Parrain et marraine M. et Mme Edouard Dufour, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

ST-JOSEPH DE LEPAGE

—Mlle Alphonse Dubé passe les vacances chez sa mère Mme E. Dubé. —M. Thimothé Landry et Eugène Pelletier sont de retour d'un voyage d'affaires à Québec. Ils ont fait le trajet en auto.

—M. et Mme V. Dion, de Baie-des-Sables, étaient en visite chez M. Joseph Ouellet dernièrement. —M. Joseph Roy qui était en visite chez son beau-frère M. Alphonse Lévesque est retourné, à Lévis.

—Mlle G. Lévesque a passé quelque temps à Amqui chez Mme L. P. Bélanger.

—M. Xavier Ross et sa dame sont allés à Rivière-du-Loup dimanche. —M. Alphonse Lemoine est allé rendre visite à sa famille à Val-Brillant dimanche.

—M. H. Thérberge et son fils Antonio étaient à Amqui dimanche. —Mme Edouard Dufour de Oliver Siding, N. B., est actuellement en promenade chez sa fille Mme Napoléon Roy.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

ST-ULRIC DE RIV.-BLANCHE

—Mlle Alphonse Dubé passe les vacances chez sa mère Mme E. Dubé. —M. Thimothé Landry et Eugène Pelletier sont de retour d'un voyage d'affaires à Québec. Ils ont fait le trajet en auto.

—M. et Mme V. Dion, de Baie-des-Sables, étaient en visite chez M. Joseph Ouellet dernièrement. —M. Joseph Roy qui était en visite chez son beau-frère M. Alphonse Lévesque est retourné, à Lévis.

—Mlle G. Lévesque a passé quelque temps à Amqui chez Mme L. P. Bélanger.

—M. Xavier Ross et sa dame sont allés à Rivière-du-Loup dimanche. —M. Alphonse Lemoine est allé rendre visite à sa famille à Val-Brillant dimanche.

—M. H. Thérberge et son fils Antonio étaient à Amqui dimanche. —Mme Edouard Dufour de Oliver Siding, N. B., est actuellement en promenade chez sa fille Mme Napoléon Roy.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

—M. et Mme Léon Roy, de Ste-Jeanne d'Arc, étaient en visite dimanche chez leur frère M. Napoléon Roy, ainsi que M. et Mme Antoine Verreault et A. G. Dufour, de St-Moise.

Souffrances d'un marin

Mal de dos enrayé par les Pilules Roses du Dr. Williams (tonique) "Durant la guerre", écrit Albert E. Fletcher, R.R. No. 1, Burford, Ont., je servais dans la marine, où je peinais à toutes sortes de dures besognes et devais coucher dans un hamac. Souvent, j'éprouvais de terribles douleurs au dos. Un ami me conseilla de prendre les Pilules Roses du Dr. Williams, et je fis. Je redevins tout à fait mieux et n'ai pas eu de mal de dos depuis". Les Pilules Roses du Dr. Williams (tonique) contiennent du fer et d'autres éléments qui augmentent la proportion d'hémoglobine du sang, l'agent porteur d'oxygène. C'est là le secret des merveilleux résultats produits par ce remède. Si vous souffrez de mauvaise digestion, d'anémie, de nervosité, de rhumatisme ou de mal de dos, procurez-vous des Pilules Roses du Dr. Williams. 50c dans les pharmacies—mais ayez soin de spécifier le nom—"Dr. Williams". F133

Elle commande l'admiration

Alerte et gaie. Elle se sent toujours jeune parceque, explique-t-elle, elle garde sa bouche fraîche. La Gomme WRIGLEY rafraîchit la bouche, parfume l'haleine après qu'on a mangé ou fumé. WRIGLEY "après chaque repas" est de bon ton et efficace.



Petites annonces

GARDE MALADE Pour les services d'une garde malade adressez-vous à Madame LE PHILIPPE LANGIS, Téléphone 2282, rue Roubeau, Rimouski.

IMPORTANT SYSTEME EAU CHAUDE INSTALLE DANS VOTRE MAISON POUR \$6.00

Envoyez simplement votre nom et votre adresse et j'enverrai mon représentant. Ceci ne vous engage à rien.

Adresse: "GERARD" Casier postal 1143. Mont-Joli, Qué.

A celles qui sont ambitieuses. Gros salaire. Grand demande à celles qui veulent apprendre la culture de Beauté et le Coiffure. Joignez le plus grand système du Canada. Diplôme décerné. Ecritez pour information ACADEMIE MARVEL 8 Ste-Catherine Est - Montréal

TERRE A VENDRE 100 acres. 45 à la charrue, planches à 5 milles du village de Sayabec. 20 arpents de l'Eglise. A St-Cléophas. Co. Matapédia, avec ou sans récolte. Bonnes conditions pour prompts acheteurs. Aussi d'autres terres à vendre. S'adresser à PHILIPPE GAGNON, huissier, St-Cléophas.

LA SANTE

Pour être en état de santé, il ne suffit pas de réussir à éviter la maladie grave. De plus, nous avons besoin de voir au fonctionnement normal de tous les organes qui composent notre système physique et mental. Bon nombre de personnes ne sont pas malades dans le sens du mot, mais elles n'ont pas une bonne santé.

Persone ne veut être malade. Nous voyons tous les jours autour de nous les souffrances de ceux qui n'ont pas réussi à échapper à la maladie. Et même, lorsqu'ils guérissent, la maladie qu'ils ont subie laisse parfois sa trace par le tort qu'elle cause à un organe ou à un autre.

La santé est cet état qui nous permet de vivre mieux et de nous rendre plus utiles. La santé est cet état de bien-être que nous ressentons quand les différents organes du corps travaillent avec harmonie.

Nous pouvons tous jouir d'une bonne santé si nous voulons faire l'effort nécessaire pour nous garder le corps sain. Nous avons dit souvent que la santé publique peut s'acheter. C'est-à-dire que nous pouvons mettre à notre portée les moyens pour nous protéger contre les maladies évitables en payant les taxes qui sont imposées par les autorités civiles. La santé individuelle dépendant ne se procure pas si facilement. Pour la posséder nous avons besoin de suivre les prescriptions de l'hygiène.

Les points essentiels qui font la santé de l'individu sont une bonne alimentation, un sommeil suffisant, de l'exercice, du bon air et des habitudes régulières. Il nous faut aussi éviter le surmenage physique et mental. Tout surmenage se fait sentir tôt ou tard. Le mal qu'il fait peut ne pas se manifester aussitôt, mais il existe. La dépréciation qui en résulte, même si elle ne produit pas une maladie déterminée, précipite l'usure du corps et produit la sénilité précoce.

La santé du corps demande une alimentation bien ordonnée et variée. Le régime doit comprendre, tous les jours, le lait et ses produits dérivés, les fruits et les légumes à l'état frais. La santé veut aussi que nous passions tout le temps possible au dehors. Si l'on ne peut passer nos journées à travailler à l'intérieur, nous devons nous donner le temps de marcher au bureau le matin et en revenant le soir chez-nous, afin de nous assurer la quantité d'exercice et de bon

LE SOUVENIR CANADIEN, INC.

(Hommage de la bénédiction spéciale de S.S. Pie XI) Quelques coopérateurs principaux à son avènement. LA PROVINCE DE QUEBEC Bill No. 217—Quatrième session 17e législature; 21 George V, 1930-31. Loi concernant la contribution du gouvernement à l'érection d'un monument commémoratif de l'arrivée de Jacques-Cartier au Canada et de l'origine du christianisme sur ce continent: L'hon. M. L.-A. Taschereau, Premier Ministre.

SA MAJESTE, de l'avis et du consentement du Conseil Législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1.—Il est loisible au lieutenant-gouverneur ou conseil de contribuer jusqu'à concurrence d'une somme de cent mille dollars à la construction, à Gaspé, d'un monument pour commémorer le quatrième centenaire de l'arrivée de Jacques-Cartier au Canada et de l'origine du christianisme sur ce continent.

2.—Cette contribution de la province peut être faite en un seul ou en plusieurs versements ou au moyen d'annuités suffisantes pour payer les intérêts et amortir le capital des obligations qui peuvent être émises par la propriétaire ou la personne chargée de l'érection de ce monument, le montant de cette contribution ne devant pas excéder la somme de cent mille dollars.

3.—Le paiement de la contribution cidessus autorisée est faite par le trésorier de la province, à même le fonds consolidé du revenu, suivant les instructions du lieutenant-gouverneur en conseil.

4.—La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction. LA CITE DE MONTREAL. EXTRAIT du procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil municipal de Montréal, tenue Mercredi, le 29 avril, 1931.

Soumis et lu le rapport suivant du comité Exécutif, recommandant que la Cité souscrive une somme de \$25,000.00 à l'oeuvre de la construction d'un bâtiment national sur la péninsule de Gaspé, en commémoration du quatrième centenaire de l'arrivée à cet endroit de Jacques-Cartier, le découvreur du Canada, qui y érigea une croix, la première qui fut plantée sur le sol canadien.

Le comité exécutif a l'honneur de faire rapport et de recommander que la Cité souscrive à cette oeuvre la somme de \$25,000.00 payable en cinq versements annuels, le premier versement devant être payé sur demande et la somme de \$5,000.00 requise à cette fin devant, si ce premier versement est fait au cours de l'année courante, être imputée sur le crédit voté pour l'administration de la ville en général, le tout, sujet s'il y a lieu, à ratification par la Législature provinciale.

Respectueusement soumis (Certifié) (Signé) J.-B. A. Méryneau C & A. de la Cité Montréal, 30 avril, 1931. Le comité Exécutif (Signé) J.-Allan Bray Président J.-Etienne Gauthier Greffier de la Cité

Sur la proposition de l'échevin Bray Annulée par l'échevin Savignac, il est RESOLU:—Que ledit rapport doit être adopté. (Certifié) (Signé) Etienne Gauthier Greffier de la Cité La Cité de Québec

Par ses autorités responsables, la Cité de Québec promet de faire approuver à la Législature de notre province, à sa prochaine session, le dessein arrêté de contribuer, à son tour, d'une somme de dix mille (\$10,000) piastres au monument commémoratif et aux fêtes solennelles du IVe centenaire de la Croix plantée à Gaspé, le 24 juillet 1534, par le découvreur de notre pays, Jacques Cartier. De plus, Qué bec entend favoriser ce grand mouvement patriotique et religieux, particulièrement cher à nos traditions locales. En fournissant, à des conditions avantageuses, un siège social digne de l'entreprise, soit à l'hôtel de ville même, soit dans le futur athénée national de la place Montcalm, dès que les circonstances le permettront.

Autres concours collectifs. Bon nombre de groupes et institutions, de nature religieuse ou patriotique, se sont empressés d'encourager par de belles souscriptions les premières initiatives du Souvenir Canadien, Inc. On ne saurait ici qu'en mentionner quelques-uns, au titre exemplaire, avant de les citer tous ultérieurement au tableau d'honneur. Signalons, parmi ceux-là, à Québec, les écoles primaires de la ville de Québec, le Séminaire, les Dames Ursulines, la Banque Canadienne Nationale, la Société St-Jean-Baptiste, la Société des Arts, Lettres et Sciences, les Voyageurs catholiques du Commerce, section Notre-Dame, la Société St-Jean-Baptiste de Limoilou, les Croisés du Christ-Roi, et au dehors l'Institut des Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie. Outremont, ceux de la Congrégation Notre-Dame, Montréal, des Soeurs de Ste-Anne, Lachine, des Soeurs de Jeanne-d'Arc, Dergerville, des Frères Maristes, Therville, des Cleres de St-Viateur Otterburne, Man., des Soeurs Blanches de N.-D. d'Afrique, Lévis, des Soeurs du Précieux-Sang, St-Yacinthe, l'Association des Gasnétiens de Montréal, les Zouaves pontificaux de l'Immaculée-Conceptio, les Enfants de Marie, du Gén. Montréal, la Banque de Toronto, à Gaspé, les Cercles de Fermières à Ste-Anne-des-Monts et à St-Jean-Port-Joli; la West Canadian Collieries, de Londres, Angl.; la Ligue Universelle du Christ-Roi, à Paray-le-Monial, France, etc.

L'une des caractéristiques les plus engageantes de cet élan des corps constitués pour assurer le succès du Centenaire Jacques-Cartier c'est encore la prompte et généreuse réponse qu'ont récemment commencé à donner, à l'appel spécial que leur adressait le comité organisateur, nos conseils municipaux de paroisses et de comtés, fiers d'emboîter le pas à la Province et à nos grandes villes. Au premier rang de ces nobles recrues du patriotisme agissant, il

air dont nous avons besoin. Les prescriptions de l'hygiène ne sont pas difficiles à suivre, et si nous sommes fidèles à le faire, nous jouirons d'une bonne santé. Conformons-nous y donc, si nous voulons vivre longtemps, et nous rendre capables de travailler, jouer et aider aux autres.

Ces concours précieux déjà acquis en dépit de la crise sévissant, sont bien de nature à promettre à l'oeuvre du 4e Centenaire (1534-1934) les plus consolants résultats. Préparés et soutenus par un effort de propagande discrète et tenace à la fois, ils ne sont que les prodromes d'un essor général et irrésistible de toute la nation canadienne, affirmant quelle se souvient.

Conseils donnés aux hôteliers de la campagne par "un curé de campagne" à la radio mardi le 28 juillet dernier à l'heure Provinciale qui fut consacrée à l'éloge de notre belle province, de nos routes et de nos hôtelleries locales: La saison du tourisme est son plein. C'est une aubaine pour notre province de voir secourir vers elle les étrangers qui apprennent à nous connaître et qui, comme les rois mages, nous apportent de l'or. En les recevant avec cordialité et déférence, nous attirerons l'encens de toutes sommes et de leurs éloges.

On l'a souvent dit, le repos des vacances consiste à se trouver dans une autre atmosphère, à respirer un autre air, à voir d'autres personnes à oublier son entourage pour se sentir dans un autre milieu qui sera trouvé d'autant plus agréable qu'il sera plus différent de celui que l'on fuit pour quelques jours.

Ces années dernières, on s'est aperçu en France que les touristes américains se faisaient moins nombreux. Ils traversaient la France sans s'y arrêter pour se rendre en Belgique, en Allemagne, en Suisse ou en Italie. On en consulta quelques-uns qui répondirent que la ville de Paris était trop américanisée, que certaines de ses rues ressemblaient trop à la cinquième avenue de New York, que ses magasins étaient une trop fidèle réplique des magasins de la république américaine. Jusqu'aux cinémas qui reproduisaient des films qu'on avait vus à New York cinq semaines auparavant.

Cette expérience nous sert à quelque chose. Donnons à nos hôtels de campagne une physionomie québécoise. Devant les yeux des voyageurs mettons du français et encore plus de français. Que le nom de chaque hôtel soit bien choisi, inspiré autant que possible de l'histoire locale. BIENVENUE peut s'afficher sans être chaperonné par WELCOME. Salle à manger. — Fermez la porte. — Silence après dix heures. — sont des indications assez simples pour que tous les étrangers les comprennent sans qu'il soit besoin d'un interprète. S'il ne comprennent pas les mots CHAUD, FROID, inscrites sur les robinets de l'évier ou de la baignoire, qu'ils en fassent l'expérience glaciale ou cuisante et par la suite, ils en sauront la signification.

Non seulement faites leur voir des mots français, mais faites leur aussi entendre des mots français. Parlez-leur en français autant que possible, surtout s'ils possèdent quelques rudiments de notre langue. Il est de petites phrases que tout le monde comprend: — Bonjour monsieur, — Bonjour madame, — Il fait chaud, — Avez-vous bien dormi? — Voici des fraises, — Goutez une pomme faineuse, — S'ils ne saisissent pas bien, ils se feront répéter la chose en

anglais. Plusieurs essaieront de répéter, avec leur prononciation plus ou moins exacte ce que vous avez dit, trouveront cela drôle et tout le monde rira. La cuisine française ayant pris une importance mondiale, ils se trouvent que les menus anglais contiennent plus de mots français que de mots anglais. Que celui de nos hôtels soit tout en français et que l'on y lise: Soupe aux pois, — Ragon de patte, — Tourtières, — Pâté de volaille, — Tarte à la citrouille, — Tarte aux bleuets.

Sur les murs du salon, de la salle à manger, des chambres à coucher, étalez des paysages et des scènes canadiennes. En un mot, si vous voulez attirer chez vous les touristes, ne soyez pas les serviles imitateurs des coutumes et des usages étrangers. Restez ce que vous êtes, de braves canadiens de la province de Québec.

UN CURE DE LA CAMPAGNE. L'Action Catholique.

Arome de la fleur 'Frais des Plantations'



Des plus riches plantations britanniques Vert ou noir — à partir de 60c lb.

POUR DEGELER L'ELECTORAT

Si on désire dégeler l'électorat, que l'on fasse donc entrevoir l'aube d'une politique vraiment nouvelle. S'ils veulent déclancher des salves d'applaudissements telles qu'ils n'en ont pas encore connues, que le chef de nos deux partis dise sérieusement que leur cause électorale n'a rien reçu des trusts ni des grandes compagnies vivant de privilèges et que, par conséquent ils sont libres, absolument libres, de servir les intérêts publics québécois selon l'inspiration d'un cœur plus ami du peuple que des ploutocrates.

S'ils veulent être salués comme des hommes d'Etat auxquels un peuple accorde spontanément son entière confiance, qu'ils donnent les preuves d'un amour non pas électoral mais hautement politique pour la masse des citoyens.

UN CURE DE LA CAMPAGNE. L'Action Catholique.

LE VAPORISATEUR D'INSECTES LE PLUS ECONOMIQUE DONT VOUS PUISSIEZ FAIRE USAGE



En fait moins pour tuer — Une mort rapide et sûre des maringouins, mouches, coquerelles, punaises, fourmis, mites.

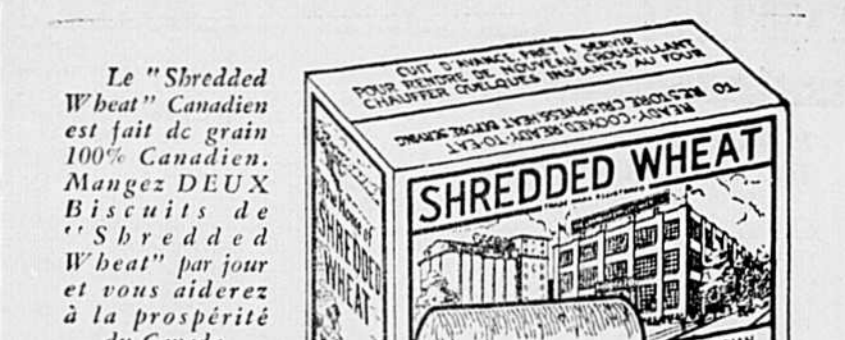
Canada Rex Spray Co. Ltd, Brighton, Ont.

La Cie de Transport du Bas St-Laurent LIMITEE

Horaire des bateaux 1931

Table with columns for day, time, and destination. Includes routes to Baie Comeau, Baie St-Nicholas, and Matane.

La Cie de Transport du Bas St-Laurent Ltée J. P. THIBODEAU, Gérant. QUAI de Rimouski—Tél. 5856



Le "Shredded Wheat" Canadien est fait de grain 100% Canadien. Mangez DEUX Biscuits de "Shredded Wheat" par jour et vous aiderez à la prospérité du Canada.

"Comment cela est-il que la chaleur ne vous affecte pas?" "Mon cher, c'est si simple que vous en rirez. Je prends soin de ne pas trop manger au lunch. Par exemple, ce midi, j'ai pris des biscuits de Shredded Wheat couverts de fraises, et un pot de moitié crème et lait. C'est ce que j'appelle un lunch idéal. La grande idée est le Shredded Wheat—c'est si léger et si facile à digérer que cela me maintient en confort durant la chaleur de l'après-midi."



THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

SHREDDED WHEAT AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER

Pour toutes difficultés financières, adressez-vous à

R. O. GILBERT Syndic autorisé, Comptable, et Liquidateur de faillites. Office Gilbert, Rimouski, Qué. Tél. Bur.: 44; Rés.: 24

CARTES D'AFFAIRES

Comptables BUREAU: Edifice Gilbert. Tél: Résidence 24, Bureau 44 R. O. GILBERT SYNDIC AUTORISE LIQUIDATEUR DE FAILLITES SPECIALITE: Compromis entre débiteurs et créancier. Audition et vérification de livres. Auditeur des livres de la ville de Rimouski. Département de collection, collection de toutes sortes. Pour un service prompt et efficace, Adressez-vous à: R. O. GILBERT, Edifice Gilbert — RIMOUSKI.

Avocats GARON, SASSEVILLE & DESJARDINS AVOCATS A. P. Garon, B.C.L., C.R. Elz Sasseville, L.L.L., C.R. J. B. Desjardins, L.L.B. BUREAU: Edifice Gilbert, Rue de la Station, RIMOUSKI, P.Q.

COTE & JESSOP E.-Auguste Côté, Docteur en droit. James-J. Jessop, L.L.B. Edifice Banque Provinciale. Bureau à Amqui tous les vendredis.

CASGRAIN & CARON AVOCATS BARRISTERS Perrault Gasgrain, L.L.L., L. Amédée Caron, L.L.L., M.P.P. Hon. Aug. TESSIER, C.R. Conseil. BUREAU: Edifice Banque Canadienne Nationale RIMOUSKI, P.Q. Bureau à Amqui tous les samedis chez 1: Notaire C. L. Dionne, M. P.

ALPHONSE CHASSE AVOCAT Bureau: Edifice L.-P. Martin Rue de la Station RIMOUSKI.

GAGNON & SIMARD AVOCATS Paul-Emile Gagnon, L.L.L., C.R. Gérard Simard, L. L. L. Edifice Compagnie de Pouvour Bureau à Matane les 1er et 3e mardis de chaque mois RIMOUSKI

Notaires EUDORE COUTURE LL. —NOTAIRE— Edifice Gilbert Rue de l'Évêché, RIMOUSKI

JEAN MARIE GAGNON B.S.L.L.L. —NOTAIRE— Bureau Voisin de la Banque Canadienne Nationale, MONT-JOLI

J. B. COTE ou écrire à casier 495, RIMOUSKI Travail fait avec soin et compétence. Prix modérés.

DR J. O. DRAPEAU MEDECIN-CHIRURGIEN Rue St-Germain-Ouest En face Hôtel St-Laurent.

DR ALFRED POWERS Des Hôpitaux de Paris et New-York SPECIALISTE Maladie des yeux, oreilles, nez et gorge Chez le Dr Landry, RIMOUSKI

DR J. M. GUEVIN MEDECIN VETERINAIRE Toutes les maladies chez les animaux sont traitées avec le plus grand soin par les procédés les plus récents. DENTISTE A MONT-JOLI

Dentistes DR A. DUBE, L.C.D. CHIRURGIEN-DENTISTE Avenue de l'Évêché RIMOUSKI. Heures de bureau. 9 heures a. m. à 9 heures p. m.

HONORE GAGNON RUE ST-LAURENT

TAILLEUR Réparation, pressage, nettoyage, teinture Complète sur mesure.

Large advertisement for Rite-Good beer featuring the text 'BIERE 1/2 le verre' and 'Rite-Good Combination Malt Extract with Hop Flavour'.

MORT DE MADAME ELISEE MOREAULT

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Madame Victoria D'Anteuil, veuve de M. Elisee Moreault, mere de nos concitoyens M. le registraire Elisee Moreault et M. le Dr L.-J. Moreault, maire de Rimouski et député du comté à la Législature.

Madame Moreault est décédée à l'âge de 87 ans à la résidence de son fils le registraire Moreault, rue Ste-Marie. Elle était la mère de feu M. le chanoine J.-A. Moreault, ex-supérieur du Séminaire, la sœur de l'honorable juge Pierre D'Anteuil de Québec, la tante de M. Georges D'Anteuil, secrétaire-trésorier de la Ville de Rimouski, et la cousine de M. le chanoine A.-A. Soucy, de cette ville.

Ses funérailles ont eu lieu à la cathédrale mercredi dernier au milieu d'un très grand concours de parents et d'amis. Elles ont été des plus imposantes.

Nous prions la famille en deuil, et particulièrement M. le maire et M. le registraire Moreault, et M. le juge D'Anteuil d'agréer l'hommage respectueux de nos plus sincères sympathies.

AU CONSEIL DE VILLE

Lundi, le trois août mil neuf cent trente et un, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, à 8 heures p.m., sont présents: monsieur le procureur Alphonse Bellavance et messieurs les conseillers Martin-J. Lepage, Octave Jalbert, Albert Michaud, Elzéar Côté et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence du procureur en l'absence du maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés, savoir:

Liste de Paye No 43 320.50, Liste de paye No 44 49.00, Buffalo Meter Co. 24.64, Consolidated Fire and Casualty Ins. Co. 204.84, Dépenses rec: Victor Côté et son épouse 15.00, Canadian Explosive Ltd 21.49, La Cie de Pouvoir 174.00, La Cie de Pouvoir 90.45, La Cie de Pouvoir 652, J.-A. Garneau 50.00, Goo, D'Anteuil 37.50, Arthur Canuel 5.00, La corp de Téléphone 11.88, Neptune Meter Co. 38.40, Can. Nat. Express 7.70, Frais de docteur 10.28, La Cie de Télép. Nat. 70.30, Louis Bérubé 8.96, Philémon Côté 8.00, Joseph Bellavance 50.00, Adélaïde Blais 50.00.

Lecture est faite d'un rapport de M. Arthur Canuel pour l'estimation des dommages causés aux terrains de MM. Laurent Lepage, Cyrille Hupé, et des Rév. Sœurs du St-Rosaire, lors de la construction de la conduite d'eau du réservoir à la ville.

Vu le rapport de M. Canuel, agissant comme expert pour la ville de Rimouski, il est proposé et résolu de payer à M. Cyrille Hupé, présent et acceptant, la somme de \$32.00 représentant le montant estimé des dommages plus le travail pour le nivellement du terrain, et le secrétaire-trésorier est chargé de faire des offres sur la même base à M. Laurent Lepage et aux Rév. Sœurs du St-Rosaire, soit un montant de \$64.00 à M. Lepage pour dommages et travail de nivellement et un montant de \$19.69 aux Rév. Sœurs pour le même objet.

Le conseil reçoit les communications suivantes: Rapport de l'Unité sanitaire du Comté au sujet des examens bactériologiques faits du 1er janvier au 30 juin 1931, montrant la valeur des approvisionnements de lait de chaque laitier pour la ville de Rimouski.

Rapport d'une analyse d'un échantillon de lait fourni par différents laitiers.

Rapport concernant l'analyse d'un échantillon d'eau de la ville.

Lettre de l'aviseur légal de la ville au sujet de la demande de rectification du contrat passé entre M. Albert Michaud et cette municipalité lors de l'ouverture de la rue Ste-Anne.

Proposé et résolu que le conseil accepte la demande de M. Albert Michaud et fasse un nouveau contrat avec lui, rectifiant le contrat du 5 janvier 1922 de façon à le rendre conforme à l'usage que la corporation a fait des lieux pour l'ouverture de la rue Ste-Anne, et S. H. le maire est autorisé à signer, pour et au nom de cette ville, le dit acte de rectification.

Le conseil reçoit une lettre de la Commission des Chemins de fer du Canada au sujet de l'accident survenu le 16 mai dernier à la traversée à niveau de la rue St-Germain, demandant si la municipalité serait prête à contribuer aux dépenses d'installation d'un balancier en plus de la cloche d'alarme qui est installée à cet endroit.

Proposé et résolu de répondre à la Commission des Chemins de fer que la ville de Rimouski est anxieuse de voir disparaître tout danger à cette traversée et insiste pour le projet d'un viaduc tel que déjà soumis à la dite Commission.

Proposé et résolu que la demande de M. Louis Amiot pour le transfert des licences d'étal de boucher et de commerce de détail de Ph. Larouche Engr. soit acceptée.

Sur demande de M. le Ch. Lionel Roy, notre curé, de la Cathédrale, il est résolu que le conseil autorise l'inspecteur municipal de faire la décoration de l'hôtel de ville et de prêter les concours des employés pour la démonstration qui sera faite en l'honneur de la Sainte-Vierge dans la semaine du 10 au 15 courant.

L'itinéraire du Dr Moreault

Table with 3 columns: Day, Location, and Time. It lists the schedule for Dr. Moreault's visits to various locations like St-Fabien, St-Simon, St-Mathieu, etc.

NOTES LOCALES

M. et Mme Edgar Dionne et leur fils Roger ainsi que Mlle Hélène Duchois, tous de Montréal, sont les hôtes de M. et Mme (Dr) M.-A. Drapreau.

M. et Mme L. P. Poudrier (Dorothée LaBrie) de Québec étaient en visite à Rimouski cette semaine les invités de Mme Labrie.

M. et Mme Eug. Godbout, de Saint-Eloi, et leur fils Eugène, de Chicoutimi, étaient les invités de M. et Mme Ludger Labrie.

Mlle Alice Fillion est actuellement en vacances à Québec, invitée de sa sœur Mme Louis Banville.

M. J. A. Pinault, gérant local de la Compagnie P. T. Légaré, est de retour d'un voyage à Québec.

M. et Mme R. Rousseau, de Québec, était invitée de Mme Labrie, ces jours derniers.

M. et Mme R. Rousseau, de Québec, était invitée de Mme Labrie, ces jours derniers.

M. et Mme R. Rousseau, de Québec, était invitée de Mme Labrie, ces jours derniers.

M. et Mme R. Rousseau, de Québec, était invitée de Mme Labrie, ces jours derniers.

M. et Mme R. Rousseau, de Québec, était invitée de Mme Labrie, ces jours derniers.

M. et Mme R. Rousseau, de Québec, était invitée de Mme Labrie, ces jours derniers.

M. et Mme R. Rousseau, de Québec, était invitée de Mme Labrie, ces jours derniers.

M. et Mme R. Rousseau, de Québec, était invitée de Mme Labrie, ces jours derniers.

M. et Mme R. Rousseau, de Québec, était invitée de Mme Labrie, ces jours derniers.

M. et Mme R. Rousseau, de Québec, était invitée de Mme Labrie, ces jours derniers.

M. et Mme R. Rousseau, de Québec, était invitée de Mme Labrie, ces jours derniers.

M. et Mme R. Rousseau, de Québec, était invitée de Mme Labrie, ces jours derniers.

M. et Mme R. Rousseau, de Québec, était invitée de Mme Labrie, ces jours derniers.

M. et Mme R. Rousseau, de Québec, était invitée de Mme Labrie, ces jours derniers.

M. et Mme R. Rousseau, de Québec, était invitée de Mme Labrie, ces jours derniers.

M. et Mme R. Rousseau, de Québec, était invitée de Mme Labrie, ces jours derniers.

M. et Mme R. Rousseau, de Québec, était invitée de Mme Labrie, ces jours derniers.

M. et Mme R. Rousseau, de Québec, était invitée de Mme Labrie, ces jours derniers.

M. et Mme R. Rousseau, de Québec, était invitée de Mme Labrie, ces jours derniers.

M. et Mme R. Rousseau, de Québec, était invitée de Mme Labrie, ces jours derniers.

M. et Mme R. Rousseau, de Québec, était invitée de Mme Labrie, ces jours derniers.

POINTE-AU-PERE

La fête de Sainte-Anne a été célébrée, cette année, d'une manière particulièrement solennelle au sanctuaire de la Pointe-au-Père; depuis nombre d'années, au dire des Anciens, on ne vit pareille foule.

Les fêtes furent présidées par S. E. Mgr G. Courchesne, évêque de Rimouski. Son Excellence avait fait coïncider sa visite pastorale avec la fête, et, à 2 heures et demie, le samedi après-midi, elle faisait son entrée solennelle à l'église, accompagnée des chanoines J.-M. Belzile et J. H. Perron.

Le soir, à 7 heures et demie, Monseigneur présida aussi la procession traditionnelle de la relique de Sainte-Anne portée par deux prêtres en dalmatiques, les Révérends Pères J.-B. Desrosiers, P. S. S., et J. Bouvier, curé de Chandler.

Le dimanche, jour de la fête, les confessionnaux et la Sainte Table furent assésés dès 5 heures du matin jusqu'à la Messe Pontificale, qui commença à 9 heures du matin. Auparavant cependant, Monseigneur donna la Confirmation à vingt-huit enfants de la Pointe-au-Père.

Malgré ce qui fut un dimanche, un nombreux clergé occupait les places du chœur.

La Messe Pontificale déroula sa pompe habituelle avec toute la solennité que permet hélas! l'exiguïté du local. Monseigneur était assisté de M. l'abbé P. Lebel, curé de St-Donat, Le Père J.-B. Desrosiers, P. S. S., et le Père J. Bouvier, curé de Chandler, étaient diacres et sous-diacres; les abbés E. St-Pierre et F. Rioux étaient frères d'office.

L'orgue était touché par M. O. Huppé et Z. Lefèvre. La chorale, sous la direction des Pères S. Larouche et J. Thomas, fit des merveilles; la messe fut chantée en grégorien et, à l'offertoire, l'on exécuta la délicate prose, grégorienne aussi: "Joachim est nata filia benedicta".

La messe Pontificale fut suivie de la vénération de la relique, et, à 2 heures et demie, les dévots de la bonne Sainte-Anne se réunissaient de nouveau à l'église pour y chanter les Vêpres de la Sainte, immédiatement suivies de la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement.

Il nous reste de ces fêtes un souvenir ineffaçable, et nous aimons à croire que, l'an prochain, à pareille date, nous aurons des cérémonies non moins grandioses, puisque nous aurons à fêter, en même temps que notre glorieuse Patronne, le cinquantième de la fondation de notre paroisse.

NAISSANCES A RIMOUSKI

Le 27 juillet, Thérèse-Rita, enf. de Roméo Labrie et de Cécile Voyer. Parrain, Charles Parent; marraine, Simone Labrie.

Le 27 juillet, Valérie-Antoinette, enf. de Louis Breton et de Marie Tremblay. Parrain, Antoine Lévesque; marraine, Juliette Pineau.

Le 28 juillet, Bernadette-Madeleine, enf. de Henri Richard et de Marie-Anne Parent. Parrain, André Richard; marraine, Bernadette Lavoie.

Le 30 juillet, Joseph-Zénon, enf. de Enoch Lepage et de Marie-Jeanne Soucy. Parrain, Athanase Lepage; marraine, Marie Dubé.

Le 31 juillet, Elzéar-Guy, enf. de Elzéar Côté, photographe, et de Anne-Marie Lavoie. Parrain, Chs-Eug. Rioux; marraine, Eva Côté.

Le 31 juillet, Marthe-Micheline, enf. de Michel Guévin et de Annette Proulx. Parrain, Marc-André Fillion; marraine, Delvina Gagnon.

Le 2 août, Edouard-Odilon, enf. de Chs-Althémar Morneau et de M.-A. Chs. Duchesne. Parrain, Odilon Guimond; marraine, Marguerite-Marie Morneau.

Le 2 août, Joseph-Edith, enf. de Jos-Cyrille Lavoie et de Berthe St-Laurent. Parrain, Henri Drevitt; marraine, Jeanne-Arce Lavoie.

Le 5 août, Philibert, enf. de Philippe Blanchet et de Eugénie Lavoie. Parrain, Jean-Bte Corbin; marraine, Jeanne Lavoie.

SEPULTURES A RIMOUSKI

Le 27 juillet, René-Corid, enf. de Jos-René Dubé et de Marthe-Alice St-Laurent, décédé la veille à l'âge de 2 mois.

Le 29 juillet, Alphonse Pelletier, époux de Marie Dubé, décédé l'avant-veille à l'âge de 53 ans.

Le 30 juillet, Lda Lepage, fille de feu Antoine Lepage et de feu Tatienne Collin, décédée le 26 à Winnipeg, à l'âge de 72 ans.

Le 4 août, Gracieuse Fournier, épouse de feu Damase Lebel, décédée le premier, à l'âge de 84 ans.

Le 5 août, Marie-Victoria Dauteuil, épouse de feu Elisee Moreau, décédée le 2 à l'âge de 87 ans.

MARIAGES A LA CATHEDRALE

MARIAGE Le 5 août, Joseph-Albert Gagné a épousé Rachelle St-Pierre.

LE MILDIU DE LA POMME DE TERRE

Nous sommes arrivés à cette époque de l'année où les planteurs de pommes de terre, spécialement ceux qui se trouvent dans l'Est du Canada, doivent songer à entreprendre un programme de pulvérisations pour prévenir la "maladie" des pommes de terre, aussi appelée "mildiou". Cette maladie très destructive est indiquée par une brunissure ou des taches noires caractéristiques qui commencent généralement au bord ou à la pointe de la feuille et se propagent sur toute la surface. Ces étendues paraissent imprégnées d'eau pendant une température pluvieuse et sont recouvertes d'un fin mildiou sur la surface inférieure. Dans les cas graves, les tiges peuvent être infectées de la même façon. Les tubercules produits par ces pieds mildioués contractent généralement la maladie qui se révèle à l'époque de l'arrachage sous forme de régions violacées. Ces parties s'affaissent à la longue et s'associent à une pourriture sèche, qui s'étend normalement sur une profondeur d'environ un quart de pouce dans la chair.

Le mildiou tardif ne se développe pas sur des pommes de terre que l'on a eu soin de pulvériser soigneusement et à intervalles réguliers avec de la bouillie bordelaise. Pour que la pulvérisation soit réellement efficace, il faut que l'on fasse un nombre suffisant d'applications de bouillie pour tenir la nouvelle pousse bien recouverte, et c'est pour cela que l'on doit faire la première pulvérisation lorsque les plants ont atteint environ six pouces de hauteur et que l'on répète tous les dix jours pendant la saison de végétation. Le moyen le plus commode de préparer la bouillie bordelaise est de faire une solution mère de composité bleue dissoute dans un baril propre, à raison de 40 livres par 40 gallons d'eau. Chaque gallon de cette so-

POINTE-AU-PERE

Les parents et amis. Mlle Anne-Marie Thériault fut choisie pour remettre ce beau présent aux Jubilaires. Nombre d'autres cadeaux furent offerts.

A une heure très avancée, tous se séparèrent emportant le meilleur souvenir de ce jour précieux entre tous, marquant une fête bien chère.

Ne manquons pas d'ajouter que M. et Mme Jean ont l'honneur de voir leur quatrième génération. Ils ont eu 13 enfants et voient maintenant autour d'eux 94 petits-enfants et un arrière petit-fils.

ADIEU AU MONDE Il y a quelque temps, Mlle Alphonse Gagnon Inst., fille de M. et Mme Emile Gagnon, faisait ses adieux au monde pour entrer au Couvent du St-Rosaire à Rimouski. Nous souhaitons persévérance à cette nouvelle novice.

Mlle Blanche Thériault est partie pour faire le tour de la Gaspésie avec des parents.

Le 2 août, fut baptisée Marie-Rolande, enfant de M. et Mme Donat Laflamme, Parrain et marraine: M. Léo David Laflamme et Mlle Alice Thériault.

Le dimanche, jour de la fête, les confessionnaux et la Sainte Table furent assésés dès 5 heures du matin jusqu'à la Messe Pontificale, qui commença à 9 heures du matin. Auparavant cependant, Monseigneur donna la Confirmation à vingt-huit enfants de la Pointe-au-Père.

Malgré ce qui fut un dimanche, un nombreux clergé occupait les places du chœur.

La Messe Pontificale déroula sa pompe habituelle avec toute la solennité que permet hélas! l'exiguïté du local. Monseigneur était assisté de M. l'abbé P. Lebel, curé de St-Donat, Le Père J.-B. Desrosiers, P. S. S., et le Père J. Bouvier, curé de Chandler, étaient diacres et sous-diacres; les abbés E. St-Pierre et F. Rioux étaient frères d'office.

L'orgue était touché par M. O. Huppé et Z. Lefèvre. La chorale, sous la direction des Pères S. Larouche et J. Thomas, fit des merveilles; la messe fut chantée en grégorien et, à l'offertoire, l'on exécuta la délicate prose, grégorienne aussi: "Joachim est nata filia benedicta".

La messe Pontificale fut suivie de la vénération de la relique, et, à 2 heures et demie, les dévots de la bonne Sainte-Anne se réunissaient de nouveau à l'église pour y chanter les Vêpres de la Sainte, immédiatement suivies de la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement.

Il nous reste de ces fêtes un souvenir ineffaçable, et nous aimons à croire que, l'an prochain, à pareille date, nous aurons des cérémonies non moins grandioses, puisque nous aurons à fêter, en même temps que notre glorieuse Patronne, le cinquantième de la fondation de notre paroisse.

PADOUE, Co. Matapédia

Noces d'or de M. et Mme Joseph Jean

Mercredi, le 22 juillet, une foule de parents se réunissaient pour fêter le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Jean.

A l'occasion de cette fête, une messe solennelle fut chantée par M. le curé L. D. Rioux. Des chants choisis furent rendus par Mesdemoiselles Anne-Marie, Blanche, Béatrice, Léontine, Antoinette et Jeanne Thériault, Marie-Ange Jean et Marie-Ange Bélanger. Madame Jos Levasseur petite-fille de la jubilaire, fut choisie pour porter le joli Louquet qu'elle avait donné elle-même comme cadeau à sa grand mère Mme Jean.

Après la messe, tous se rendirent à la demeure de M. Thomas Thériault pour y passer la journée. Eurent lieu deux magnifiques banquets où l'on y remarqua pour déguster les mets succulents: les Jubilaires, M. et Mme Joseph Jean, M. L. D. Rioux, curé de la paroisse, trois de leurs filles religieuses au couvent du St-Rosaire à Rimouski: Srs Marie St-Louis, Marie de la Passion et St-Jean l'Évangéliste; messieurs et mesdames Edmond, Alphonse et Oscar Jean, de Padoue; M. et Mme Ernest Jean, de Montréal; M. et Mme Jos Plourde, de St-Moise; M. et Mme Louis Thériault, M. et Mme Antoine Lévesque, M. et Mme François et Félix Jean, M. et Mme Etienne Paradis, tous de Price; M. et Mme Joseph Briand, M. et Mme Georges Briand, M. et Mme Joseph Thériault, M. et Mme Paul Thériault, M. et Mme Thomas Thériault, M. et Mme Philadelphe Michaud, ainsi que leurs deux fils, Oscar et Wilfrid, tous de Fall-River, E. U.

Parmi les petits-enfants, on remarquait: MM. Albert, Adrien, Lucien, Ivon, Adalbert et Armand Jean, MM. Antoine, Alphonse et Gérard Thériault, tous de Padoue; M. Ls de Gonzague Thériault, de Price; Mlles Anne-Marie, Blanche et Béatrice Thériault; Mlles Marie-Ange et Jeanne-Berthe Jean, Padoue; Mlles Marie-Anne, Alice et Jeanne Plourde, de St-Moise. Y figuraient encore d'autres parents et amis dont les noms nous échappent.

Le soir, M. et Mme Alphonse Jean ouvrirent joyeusement les portes de leur joli et spacieux demeure pour recevoir les Jubilaires, les parents, ainsi que tous les autres invités.

Une veillée des plus agréables rendit heureux tous les cœurs puisque les amusements furent des meilleurs. D'abord, une adresse fut présentée et lue par Mlle Marie-Ange Jean, petite-fille de M. et Mme Jean. Il y eut chants et musique, de jolis drames exercés à la perfection furent exécutés, etc. etc.

Comme cadeau, on voulut bien faire présentation d'une horse donnée par

lution contient alors un livre de composité bleu. On recouvre le baril pour empêcher la pluie d'y tomber et prévenir l'évaporation. Pour faire 80 gallons de bouillie bordelaise on commence par brasser cette solution mère de composité et l'on en transfère huit gallons dans un baril de 40 gallons, que l'on remplit ensuite d'eau. On prend alors 8 livres de chaux hydratée de la meilleure qualité, on en fait une pâte et on verse cette pâte dans un autre baril, qui contient également 40 gallons d'eau. Les deux solutions sont alors prêtes à être mélangées ensemble. Pour que cette opération puisse se faire commodément, les deux barils devraient être sur une plateforme, à une certaine hauteur du sol. Les barils qui contiennent les solutions diluées devraient être munis au préalable d'une ouverture pour un tuyau. L'opération est terminée lorsque les deux solutions sont versées ensemble dans la cuve de pulvérisation.

Pour tout autre renseignement sur cette question, s'adresser au Laboratoire fédéral de pathologie végétale le plus proche.

R. R. HURST.

POINTE-AU-PERE

La fête de Sainte-Anne a été célébrée, cette année, d'une manière particulièrement solennelle au sanctuaire de la Pointe-au-Père; depuis nombre d'années, au dire des Anciens, on ne vit pareille foule.

Les fêtes furent présidées par S. E. Mgr G. Courchesne, évêque de Rimouski. Son Excellence avait fait coïncider sa visite pastorale avec la fête, et, à 2 heures et demie, le samedi après-midi, elle faisait son entrée solennelle à l'église, accompagnée des chanoines J.-M. Belzile et J. H. Perron.

Le soir, à 7 heures et demie, Monseigneur présida aussi la procession traditionnelle de la relique de Sainte-Anne portée par deux prêtres en dalmatiques, les Révérends Pères J.-B. Desrosiers, P. S. S., et J. Bouvier, curé de Chandler.

Le dimanche, jour de la fête, les confessionnaux et la Sainte Table furent assésés dès 5 heures du matin jusqu'à la Messe Pontificale, qui commença à 9 heures du matin. Auparavant cependant, Monseigneur donna la Confirmation à vingt-huit enfants de la Pointe-au-Père.

Malgré ce qui fut un dimanche, un nombreux clergé occupait les places du chœur.

La Messe Pontificale déroula sa pompe habituelle avec toute la solennité que permet hélas! l'exiguïté du local. Monseigneur était assisté de M. l'abbé P. Lebel, curé de St-Donat, Le Père J.-B. Desrosiers, P. S. S., et le Père J. Bouvier, curé de Chandler, étaient diacres et sous-diacres; les abbés E. St-Pierre et F. Rioux étaient frères d'office.

L'orgue était touché par M. O. Huppé et Z. Lefèvre. La chorale, sous la direction des Pères S. Larouche et J. Thomas, fit des merveilles; la messe fut chantée en grégorien et, à l'offertoire, l'on exécuta la délicate prose, grégorienne aussi: "Joachim est nata filia benedicta".

La messe Pontificale fut suivie de la vénération de la relique, et, à 2 heures et demie, les dévots de la bonne Sainte-Anne se réunissaient de nouveau à l'église pour y chanter les Vêpres de la Sainte, immédiatement suivies de la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement.

Il nous reste de ces fêtes un souvenir ineffaçable, et nous aimons à croire que, l'an prochain, à pareille date, nous aurons des cérémonies non moins grandioses, puisque nous aurons à fêter, en même temps que notre glorieuse Patronne, le cinquantième de la fondation de notre paroisse.

PADOUE, Co. Matapédia

Noces d'or de M. et Mme Joseph Jean

Mercredi, le 22 juillet, une foule de parents se réunissaient pour fêter le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Jean.

A l'occasion de cette fête, une messe solennelle fut chantée par M. le curé L. D. Rioux. Des chants choisis furent rendus par Mesdemoiselles Anne-Marie, Blanche, Béatrice, Léontine, Antoinette et Jeanne Thériault, Marie-Ange Jean et Marie-Ange Bélanger. Madame Jos Levasseur petite-fille de la jubilaire, fut choisie pour porter le joli Louquet qu'elle avait donné elle-même comme cadeau à sa grand mère Mme Jean.

Après la messe, tous se rendirent à la demeure de M. Thomas Thériault pour y passer la journée. Eurent lieu deux magnifiques banquets où l'on y remarqua pour déguster les mets succulents: les Jubilaires, M. et Mme Joseph Jean, M. L. D. Rioux, curé de la paroisse, trois de leurs filles religieuses au couvent du St-Rosaire à Rimouski: Srs Marie St-Louis, Marie de la Passion et St-Jean l'Évangéliste; messieurs et mesdames Edmond, Alphonse et Oscar Jean, de Padoue; M. et Mme Ernest Jean, de Montréal; M. et Mme Jos Plourde, de St-Moise; M. et Mme Louis Thériault, M. et Mme Antoine Lévesque, M. et Mme François et Félix Jean, M. et Mme Etienne Paradis, tous de Price; M. et Mme Joseph Briand, M. et Mme Georges Briand, M. et Mme Joseph Thériault, M. et Mme Paul Thériault, M. et Mme Thomas Thériault, M. et Mme Philadelphe Michaud, ainsi que leurs deux fils, Oscar et Wilfrid, tous de Fall-River, E. U.

Parmi les petits-enfants, on remarquait: MM. Albert, Adrien, Lucien, Ivon, Adalbert et Armand Jean, MM. Antoine, Alphonse et Gérard Thériault, tous de Padoue; M. Ls de Gonzague Thériault, de Price; Mlles Anne-Marie, Blanche et Béatrice Thériault; Mlles Marie-Ange et Jeanne-Berthe Jean, Padoue; Mlles Marie-Anne, Alice et Jeanne Plourde, de St-Moise. Y figuraient encore d'autres parents et amis dont les noms nous échappent.

Le soir, M. et Mme Alphonse Jean ouvrirent joyeusement les portes de leur joli et spacieux demeure pour recevoir les Jubilaires, les parents, ainsi que tous les autres invités.

Une veillée des plus agréables rendit heureux tous les cœurs puisque les amusements furent des meilleurs. D'abord, une adresse fut présentée et lue par Mlle Marie-Ange Jean, petite-fille de M. et Mme Jean. Il y eut chants et musique, de jolis drames exercés à la perfection furent exécutés, etc. etc.

Comme cadeau, on voulut bien faire présentation d'une horse donnée par

lution contient alors un livre de composité bleu. On recouvre le baril pour empêcher la pluie d'y tomber et prévenir l'évaporation. Pour faire 80 gallons de bouillie bordelaise on commence par brasser cette solution mère de composité et l'on en transfère huit gallons dans un baril de 40 gallons, que l'on remplit ensuite d'eau. On prend alors 8 livres de chaux hydratée de la meilleure qualité, on en fait une pâte et on verse cette pâte dans un autre baril, qui contient également 40 gallons d'eau. Les deux solutions sont alors prêtes à être mélangées ensemble. Pour que cette opération puisse se faire commodément, les deux barils devraient être sur une plateforme, à une certaine hauteur du sol. Les barils qui contiennent les solutions diluées devraient être munis au préalable d'une ouverture pour un tuyau. L'opération est terminée lorsque les deux solutions sont versées ensemble dans la cuve de pulvérisation.

Pour tout autre renseignement sur cette question, s'adresser au Laboratoire fédéral de pathologie végétale le plus proche.

R. R. HURST.

Avis aux lecteurs

Les exigences de la mise en page nous obligent à placer indifféremment, dans toutes les pages sans distinction, les articles et correspondances ou courriers au fur et à mesure qu'en est faite la composition.



Notre vue diminue-t-elle

Pourquoi laisser s'accroître cette faiblesse de vos yeux quand il est si facile d'y remédier par des verres bien ajustés. Cette précaution prise maintenant vous exemptera des blâmes à l'âge où les négligences du passé se changeront en regret.

J. A. GENDREAU

RESIDENCE A ST-FABIEN. Membre de l'Association des Optométristes et Opticiens de la Province de Québec. Le meilleur Optométriste Opticien connu.

Bureau à MONT-JOLI, le 1er lundi de chaque mois à l'Hôtel Lavoie rue de la Station.

Bureau à MATANE, tous les premiers mardis de chaque mois chez M. Ls de G. Rioux, agent de la "Metropolitan Life."

Bureau à AMQUI, Hôtel Langis, le 2ème lundi de chaque mois. PRIX RAISONNABLES — SATISFACTION GARANTIE CONSULTATION GRATUITE

Bureau à TROIS-PISTOLES: Hôtel Labrie, le 2ème mercredi de chaque mois.

AU BON THEATRE, L.T.E.E.

LE REBELLE, vue française — 10, 11, 12 AOUT SISTERS — 13, 14, 15 AOUT

Large advertisement for Frontenac beer featuring a bottle illustration and text: 'Chaud... C'EST L'HEURE DE LA Frontenac... FLY PADS... TUENT REELLEMENT...